

L'ÉCHO DE L'INDUSTRIE,

JOURNAL DES INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS ET DE LA FABRIQUE LYONNAISE.

Association. — Emancipation du peuple par l'Organisation du travail.

Ce Journal paraît toutes les semaines.
Prix de l'Abonnement, payable d'avance : — POUR UN AN, 10 F. —
SIX MOIS, 5 F. — TROIS MOIS, 2 F. 50 C.
Hors du département, 12 fr. par an.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et pour les échanges, au rédacteur en chef, M. Eug. FABVIER, rue du Commerce, 26, à LYON.
BUREAUX : A LA CROIX-ROUSSE, rue Duviard, 5, au 1^{er} chez M. Jean-B. FAVIER. — Les lettres et paquets doivent être affranchis.

On rendra compte de tous les ouvrages dont deux exemplaires seront remis au bureau.
ANNONCES : 15 centimes la ligne. — Tous les documents ayant un but d'utilité générale seront insérés gratis.

La CROIX-ROUSSE, 15 Août 1846.

LE SOCIALISME.

Déjà bien des fois nous avons expliqué nos vœux, nos désirs, nos espérances; mais celui qui arbore l'étendard d'une idée nouvelle doit s'attendre à être souvent incompris, méconnu; il faut qu'il apprenne à se cuirasser contre la méfiance, la mauvaise foi, la calomnie; il faut qu'à la tempête des préjugés il oppose une résistance ferme, énergique, autrement homme et idées sont emportés dans le tourbillon; il faut surtout qu'il ne craigne pas de redire sa pensée et de revenir sur le passé pour éclairer sa marche dans l'avenir.

Quelques grands principes larges et féconds surnagent au milieu du chaos social et forment la base du code humanitaire, le lien du contrat politique. L'histoire nous apprend ce que les peuples ont fait pour conquérir leurs droits, elle nous dit les révolutions qui se sont accomplies; elle nous indique les progrès des connaissances humaines: l'écrivain qui consacre sa vie aux discussions périodiques de la presse doit meubler sa mémoire des leçons renfermées dans toutes ces annales, et se servir des matériaux rassemblés par l'expérience du passé pour élever le temple des destinées futures; ou bien l'écrivain n'est point à la hauteur de sa tâche, l'histoire entre ses mains devient une lettre morte.

La Révolution de 93, au milieu des discussions de tous les partis, des combats de toutes les fractions de la société contre l'inégalité des conditions, a posé victorieusement la première pierre de l'édifice social; la fameuse déclaration des droits de l'homme a été le nouveau foyer où sont venues s'éclairer toutes les intelligences. Mais l'œuvre ébauchée par nos pères ne fut point terminée. — Les réactions violentes du prolétariat contre l'aristocratie, de la bourgeoisie contre le prolétariat ont laissé celle-ci monter en souveraine sur le trône renversé des vieux privilèges. — Les conditions d'un meilleur ordre social n'ont pas été remplies, le peuple serf de la noblesse est devenu serf de la finance; l'une commandait au nom de la conquête et des parchemins, l'autre au nom des écus; l'une avait pour force auxiliaire l'épée, l'autre la faim. La plaie du paupérisme s'est étendue de nouveau sur l'humanité, les souffrances de ceux-ci ont vainement protesté contre les jouissances exagérées de ceux-là.

Une tâche non moins grande nous est donc dévolue.

Mais en passant à travers le réseau des pensées que la Révolution avait faites surgir; — ces premières limites des

droits de tous, que la Convention avait posées, ont été dépassées; — on ne s'est pas arrêté seulement à l'expression, on a demandé à la science le fait; on ne s'est pas contenté de dire: tous les hommes sont égaux, sont libres, etc., mais on a cherché les moyens d'établir d'une manière inaltérable cette égalité, cette liberté en les fondant sur l'ordre, sur la justice.

Alors, s'est accomplie dans les esprits une grande modification; un nouveau parti s'est formé; les idées qui n'avaient été déposées qu'en germe dans la Révolution ont grandi, et le socialisme est venu à son tour labourer l'opinion publique, puis le génie de quelques hommes a révélé la vérité. — En cherchant le remède, on a compris qu'il fallait remonter à la cause du mal, ne point seulement modifier la forme, mais changer le fond de la société.

Combien de fois déjà, leurrés par des espérances politiques, n'avons-nous pas vu des déceptions amères remplacer nos décevantes illusions; si donc, abandonnant le champ vainement arrosé par le sang de nos pères, nous cherchons à creuser une route nouvelle pour le char de l'humanité; ne continuons-nous pas l'œuvre qu'ils nous ont léguée; ne sommes-nous pas les apôtres de la même foi; en cherchant par d'autres voies moins violentes, par des moyens moins terribles à établir cette égalité, cette liberté dont ils ont les premiers proclamé le règne, n'est-ce pas achever l'œuvre de la Révolution?

Le socialisme n'admet pas la distinction des classes, il ne croit pas les nations éternellement ennemies; il ne voit partout que l'humanité; il ne juge pas les hommes, mais les principes; il veut le bonheur de tous par la fraternité universelle; il veut la fraternité par l'association. La guerre lui répugne, car le sang d'un adversaire n'est pas pour lui le sang d'un ennemi, mais celui d'un frère égaré; — il crie aux hommes: unissez-vous! car il a compris le dogme éternel de la solidarité, et il sait que les douleurs de celui-ci atteignent aussi celui-là et le frappent en secret. Il s'efforce de renverser les obstacles; mais il ne veut pas les détruire. Quand une digue s'oppose au cours d'un grand fleuve, et que le fleuve débordé ravage les campagnes, l'homme sage sait démolir la digue, et des pierres qui la formaient construire un large pont. Voilà pourquoi le socialisme ne prêche pas la haine, mais étudie sincèrement les procédés qui doivent utiliser les éléments disparates de la société. Voilà pourquoi il ne dit pas vengeance, mais association!

Lorsque les institutions mauvaises s'écroulent, elles ne sont

pas détruites par la force; mais elles tombent devant l'opinion publique; elles se désagrègent comme un cadavre putréfié, et s'envelissent sous leurs propres ruines: les chroniques de toutes les nations sont là pour nous l'apprendre. L'opinion publique est le juge souverain qui condamne sans appel et dont l'équité sévère ne tient plus compte des hommes, mais des faits. Le parti humanitaire doit juger comme la postérité. — Il faut que chacun de ses axiomes, chacune de ses leçons pénètre fortement dans tous les esprits; que sa pensée anime tous les cœurs; que sa voix trouve partout des échos. C'est ainsi qu'appuyé par les nations il accomplira les réformes nécessaires, les améliorations urgentes; c'est ainsi qu'il soudera le bonheur individuel au bonheur universel, la satisfaction des intérêts particuliers à celle des intérêts de tous; qu'il évitera les crises que l'ordre social actuel rend chaque jour plus imminentes; enfin, qu'il résoudra ce grand problème de la démocratie ou de la souveraineté du peuple.

Dans cette lutte pacifique, chacun a son poste assigné. — Faisons donc tous notre devoir, étouffons les vieux préjugés, établissons le règne de la vérité nouvelle. — Unissons-nous dans une sublime communion pour le but sacré offert à nos regards. Telle est la mission du peuple. Que ce soit lui encore une fois qui donne la liberté au monde!

La presse, elle aussi a son rôle à jouer: préparer le mouvement des esprits, instruire et propager les doctrines régénératrices, les discuter consciencieusement, voilà ce qu'elle doit faire. La presse socialiste surtout a des fonctions souvent arides, fatigantes; mais glorieuses par leur but. Nous avons réclamé une humble place dans cette milice dévouée; nous avons déjà montré les sentiments qui nous animent. — Nos efforts ont été compris: laissons donc le serpent de la calomnie répandre son venin et s'épuiser à mordre la lime de nos principes, — notre cause doit triompher, n'est-elle pas celle de l'humanité!

E. F.

ORGANISATION DU TRAVAIL.

LE TRAVAIL ATTRAYANT. — CE QUI FAIT QU'IL Y A DES PARESSEUX.

(Suite.)

« C'est une chose qui n'est pas merveilleuse, en vérité, que l'on voie dans l'état actuel des hommes courir après les plaisirs et fuir le travail. »

« La nature veut l'élégance, le luxe, la richesse, la santé, les plaisirs des sens; le plus souvent, le travail civilisé, blesse les sens, altère les organes, détruit la santé, et suffit à peine à l'existence du travailleur et de sa malheureuse

FEUILLETON DE L'ÉCHO DE L'INDUSTRIE.

REVUE DE LA CROIX-ROUSSE.

Hamadryades.

Rien n'est beau sous le ciel comme la fleur des champs.
J.-J. L.

A Monsieur Timeroz.

Vous qui savez les fleurs comme l'enfant qui prie
Sait la belle oraison de la vierge Marie;
Vous qui, sans recourir aux savants ennuyeux,
Avez lu les secrets de Flore avec vos yeux,
Soit qu'elle eût confié, la Déesse jalouse,
Ses amours aux Nostochs de l'humide pelouse,
Aux urnes de la Mousse, au stroma glanduleux
D'où jaillit en hiver l'Hypoxyle frileux;
Soit qu'elle vous cachât ses chastes fiançailles
Dans les thalles obscurs qui zonent les murailles;
Sous la cortine frêle et le volva décent
Que brisent les feuillettes de l'Agaric naissant,
Ou dans les plis brûlés de ces tissus atones
Que dispersent les vents pluvieux des automnes,
Mon maître, écoutez-moi: pour une heure laissez
Ces Rubus que vous seul parmi nous connaissez,
Ces Rosiers dont on cherche en vain dans le Prodrome

Les signes distinctifs absents comme l'arome
Et vos laids Thalictums, genre des plus abstraits
Dont un noble artilleur vous surprit les secrets,
Dites: à quoi vous sert d'user vos pieds de Faune
A fouiller tous les ans le bassin du vieux Rhône,
Si le premier faquin de honte dépourvu
Nous donne sous son nom ce que vous avez vu?
Pourquoi ramassez-vous au prix de cent fatigues
Des trésors précieux, si vos lèvres prodigues
Les livrent aux escrocs qui, les dénaturant,
Les jettent sous leur timbre au public ignorant?
Ah! quand je vois du haut de ma sainte Croix-Rousse
Ces nains que mon index broirait sur votre pouce
Gaspiller vos travaux qu'il nous embrouilleront,
Le rire de Gilbert vient me plisser le front.
Je comprends, dans un siècle où tout se découronne,
Qu'on se vole de l'or, une maîtresse, un trône,
Qu'un frère pille un frère, un ami son ami,
Quand tout est mis en doute, on peut agir ainsi;
Mais se glisser dans l'ombre ainsi que fait la louve
Pour voler une idée à celui qui la couve,
Ronger comme un chacal le festin du lion!
Je ne le comprends pas, même ici dans Lyon!
Si le code était sage et les lois bien gardées,
On clourait au poteau les écumeurs d'idées;
On clourait au poteau du souverain mépris
Celui qui les surprend pour en avoir le prix,

Car l'idée, aussi bas que le monde l'estime,
Est un bien sans conteste et le seul légitime:
Comme il lui fait plaisir, Dieu le donne ici-bas,
Et quand le père est mort les fils n'héritent pas.

Et cependant voilà dix ans que l'on vous pille,
Qu'un tas de cabotins couchent leur estampille
Sur les riches ballots de votre cargaison,
Maître; et vous vous taisez? Vous n'avez pas raison!
J'osai vous dire, aux jours où votre voix amie
M'apprenait les sentiers de la cryptogamie:
A l'œuvre! maître, à l'œuvre! ou les faux monnayeurs
Contreferont demain vos travaux les meilleurs!
A l'œuvre! ou vous verrez demain les sycophantes
Détailer au public en phrases triomphantes
Les perles que votre œil découvrit le premier
Et que vous laissez, là, pâlir sur un fumier.
Ah! si vous connaissiez cette meute affamée
De crétins qui, sans droits, vise à la renommée
Et la tourbe de sots qui, leur battant des mains,
Elève à ces faux dieux d'éphémères dolmins,
Maître, vous n'iriez pas ainsi que vous le faites,
Au premier inconnu révéler vos conquêtes,
Mais vous diriez à tous, avant qu'il fut longtemps,
Quels trésors Villebois voit éclore au printemps;
Où croît, sur les Mont-d'Or, la calathide jaune
Dont le Crépis de Nice en juillet se couronne;

« famille (1). »

Dans la forme et dans l'accomplissement du travail actuel toutes les conditions de répugnance se trouvent réunies.

Les ateliers malsains, incommodes, mal disposés, n'offrant presque toujours qu'un aspect repoussant, et dans beaucoup de circonstances même deviennent insalubres. Il n'est pas difficile de comprendre combien il est plus agréable de se livrer à ses labeurs lorsque les lieux où l'on s'occupe renferment toutes les conditions contraires, et n'affectent pas désagréablement nos organes. — L'homme sent, en outre, le besoin de la société; de se réunir aux autres hommes qui lui sont sympathiques par goût, par caractère, de donner essor à ce sentiment de sociabilité qui est une des grandes lois de la nature. — Le travail de nos jours, dans une multitude de circonstances, est isolé, ou bien l'ouvrier se voit condamné à vivre avec des gens pour lesquels il n'a aucune sympathie. Les travaux souvent compliqués que nécessite une industrie, sont, en outre, accomplis par le même individu, quoiqu'il se présente une certaine répugnance pour quelques parties de sa profession. De plus, forcé de s'occuper sans relâche depuis le matin jusqu'au soir sans que son esprit se donne quelques récréations, sans que son corps fatigué puisse se reposer; car, il ne gagne son salaire qu'à cette condition; le travailleur se dégoûte, lassé par la monotonie même de son œuvre, par la répétition constante des mêmes faits, des mêmes gestes; enfin, une autre cause fort importante, c'est qu'aujourd'hui l'esprit d'individualisme a créé comme unique mobile de toute production, le gain. L'homme travaille sous le coup de la nécessité, et non point par vocation (nous ne parlons pas ici de l'exception). Aucun sentiment de gloire, d'ambition ne vient se mêler à la pensée de son œuvre journalière; il ne travaille point dans l'intérêt général, mais dans le sien propre et dans celui de sa famille; il travaille pour vivre ou pour se procurer quelques jouissances de luxe; de quelque façon qu'il obtienne le résultat pour lequel il a entrepris son labeur, il est satisfait et ne cherche rien au-delà. Or, un attrait aussi sordide que cet intérêt matériel qui est actuellement le grand mobile des actions humaines suffit-il à ses sentiments, à ses devoirs, à son cœur plein de nobles aspirations? — Certes, non, voyez ce forgeron obscur, son imagination a rêvé une machine nouvelle, la gloire d'inventeur flatte ses desirs impatientes; il entrevoit dans ses rêves la récompense de son génie; il se met à l'œuvre. Tous les jours il accomplit son labeur quotidien sans aucun goût, péniblement, pour vivre enfin; — mais le soir, à peine a-t-il quitté l'atelier, qu'il rentre dans sa mansarde, il oublie la fatigue, saisit la lime et le voilà ajustant des rouages, combinant des mouvements, se livrant avec passion, avec rage à ce travail où sa vocation se révèle, et qui lui prendra une partie de sa nuit; il se couche harassé de fatigues; le lendemain il sera fatigué à sa forge et le soir il retrouvera toujours une activité nouvelle pour poursuivre patiemment la tâche qu'il s'est imposée. Hé bien! que la misère l'empêche de continuer, qu'un entrepreneur vienne et lui dise: je vous achète votre machine, terminez-la, et je combinerai ses ressorts avec des moyens qui me sont propres, je la joindrai à celles que j'ai déjà, et l'œuvre dépourvue des illusions qu'elle faisait naître; considérée désormais sous le seul point de vue du bénéfice pécuniaire a perdu toute valeur aux yeux de notre ouvrier. Je n'ai pas besoin de citer des noms, cet exemple résume tout.

Le travail offre donc les conditions suivantes de répugnance:

Il s'exerce dans des lieux malpropres, peu commodes, sombres, tristes, insalubres.

Il isole le travailleur et ne lui permet pas de se mettre en contact avec ceux pour lesquels il éprouve des sympathies.

Il n'est pas divisé, et offre ainsi dans la même industrie des fonctions qui répugnent à certaines individualités.

Il est incessant, et par conséquent monotone.

Il n'offre aucune émulation; il ne donne essor à aucun noble sentiment, il ne développe que le désir du gain; il n'est pas honoré, pas récompensé. — L'homme riche en payant le travailleur pauvre, qui lui fournit tous les objets de son luxe, croit avoir assez fait quand il lui a compté son salaire.

(1) V. Considérant, *Destinées sociales*, tome II.

Enfin, il ne présente pas ce caractère qui distingue l'association, c'est de rallier chaque œuvre particulière à une œuvre sociale ou d'ensemble.

Or, l'on voit de suite que toutes ces conditions de répugnance ne sont pas attachées au travail lui-même, mais aux conditions dans lesquelles il est accompli; — que le milieu social étant changé, une organisation nouvelle appliquée à l'industrie, ces conditions n'existeront plus, et qu'ainsi seront détruites les causes qui empêchent le travail d'être attrayant.

E. F.

Situation présente de la Fabrique.

Nous sommes arrivés à une époque de l'année, où l'on peut faire une appréciation exacte de la situation de l'industrie lyonnaise, et pour ne point établir d'assertion que l'on puisse contredire, nous prenons précisément l'époque où le travail a été le plus abondant, où la condition de l'ouvrier a été la plus favorable. L'on verra par notre compte rendu si l'on ne doit pas condamner l'indifférence et l'égoïsme de ces gens dont la vue ne s'étend pas au-delà de ce qui leur est personnel, et qui, s'ils n'éprouvent pas de privations prétendant que personne ne peut en éprouver, s'ils ne souffrent pas que personne ne doit souffrir.

L'hiver dernier, chacun sait que la situation de la fabrique était de plus en plus déplorable, que les portes des bureaux de bienfaisance étaient assiégées par une foule de malheureux qui n'ont d'autre alternative que de mourir à la peine ou d'expirer de faim. La plaie hideuse de la misère que le retour périodique de la suspension du travail rend toujours plus large et plus profonde, a-t-elle pu par l'activité de ces derniers mois se cicatriser? Eh! mon Dieu! non. La souffrance est affaiblie, le père de famille a pu donner du pain à ses enfants acquitter quelques dettes; mais que l'hiver vienne, que le travail se ralentisse, la plaie se rouvrira avec de nouvelles douleurs, que l'espérance ce trésor du malheureux ne peut plus soulager, car la déception de chaque année tue la foi de l'avenir.

Le salaire du tisseur actuellement ne subit plus ces fluctuations qui, dans de certains moments, pouvaient lui donner la faculté de faire quelques économies; aujourd'hui il est pour ainsi dire tarifé, à cette exception près, que ce tarif n'est point le fait d'un consentement mutuel, mais le fait d'une concurrence effrénée, ruineuse, qui ôte à l'ouvrier cette faculté de débattre le prix de sa main-d'œuvre ainsi que le veut le sens moral pour le rendre légal.

Dans toutes les industries, ceux qui travaillent chez eux et pour le compte d'autrui présentent facture, on leur en conteste le montant, et il y a débat entre deux hommes libres autant que faire se peut; ils sont tous deux en présence et jouissent du droit de confrères à la dignité humaine, car aucun homme ne doit être ou paraître esclave de l'autre. Il y a bien certainement la loi de la nécessité qui force à la concession, mais au moins quand on peut se débattre, on peut espérer ne pas être complètement vaincu.

Le chef d'atelier tisseur est bien éloigné de cet avantage. On lui fait ses conditions: quand le fabricant établit le prix de revient d'une étoffe, il fixe le prix du tissage arbitrairement; sa conscience n'intervient nullement pour lui dire: mais l'ouvrier ne pourra pas suffire à ses besoins les plus urgents avec un pareil salaire. C'est la cupidité, c'est la sécheresse de son âme qui sont ses seuls conseillers. Peu lui importe si sa fortune a sa base sur la misère de nombreuses familles; que lui font leurs cris de douleur, il les méprisera, et parfois se livrera à une observation insultante en disant: *Il faut dans les temps de prospérité faire des économies.*

Nous le demandons aux hommes de bonne foi, depuis trois à quatre mois que la fabrique a repris de l'activité, qu'il y a eu de l'ouvrage à-peu-près pour tous les ouvriers, sauf pour ceux spécialement livrés à la fabrication des châles au quart, a-t-il été possible de faire des économies? Le prix de façon est resté le même que dans la morte saison. Pour les étoffes d'une fabrication courante, celles dont le prix de façon a paru convenable, n'a pu permettre aucun béné-

ficie, les frais de montage ont tout absorbé. Et supposant les frais bien moins considérables, quel bénéfice veut-on que l'ouvrier retire d'un travail de deux mois? Dans le travail, qu'on le sache bien, il n'y a pas d'agiotage.

Examinons quels sont dans la fabrique lyonnaise les articles qui ont conservé une telle faveur, pour autoriser certaines personnes à crier bien fort que l'industrie est prospère. Les velours façonnés autrefois avaient une saison de neuf mois, aujourd'hui la saison est à peine de trois, et avec des dispositions plus variées un prix de façon bien plus inférieur. L'article gilet permettait de voir des métiers occupés jusqu'à ce qu'ils tombassent de vétusté; actuellement quand un métier fait cent mètres, sa saison a été bonne; inutile de dire que le prix de façon est mauvais. La cravate, le collier, avaient une saison de trois mois avec une même disposition, à présent cette saison n'est plus que d'une pièce par chaque disposition. L'article châles soie n'est guère dans des conditions plus avantageuses. Combien de métiers de damas, article qui a joui de la plus grande faveur, n'ont fait que deux pièces, dont le revenu a suffi tout au plus à couvrir les frais de montage! Mais il est un autre article qui est tombé encore bien plus bas, c'est le châle lancé au quart; nous sommes à nous demander comment il se fait que des ouvriers puissent en continuer la fabrication à 40 centimes les mille passées, car, tout calcul fait, il ne gagne pas sa vie.

Quand par le jeu d'une spéculation considérable, ce genre d'article était très-demandé, que les chefs d'ateliers, voulant, eux aussi, profiter de l'avantage que ceci pouvait présenter, s'entendirent pour faire augmenter la façon que l'on paraissait vouloir tenir à un tarif très-bas, on s'emut de leur action. La liberté de transaction étant détruite, la force faisait la loi. C'était la coalition avec toutes ses injustices et ses brutalités; l'industrie était compromise dans son avenir, les spéculateurs, les exploitants se plaignirent d'être entravés dans leurs projets de fortune, enfin, ce débat fit sensation.

Aujourd'hui les rôles sont retournés. L'exploitant paye le prix qu'il veut; des familles languissent de misère, des chefs d'atelier voient chaque jour leur position devenir plus précaire par l'insuffisance de leurs revenus, les quelques économies qu'ils ont pu réaliser s'engloutissent. L'avenir pour eux prend un sombre aspect; ils n'ont plus qu'un legs de misère à laisser à leurs enfants. Qui donc s'émue de cet état de choses? Est-ce que le tableau d'une multitude privée de pain cause moins d'émotion que celui de quelques spéculateurs arrêtés quelque peu dans leur course rapide vers la fortune; est-ce que l'ordre public est moins compromis par l'excès de la misère de la classe ouvrière que quand l'aisance s'étend sur toutes les classes de la société? Evidemment non. Mais la loi, l'inexorable loi de la liberté illimitée du commerce et de l'industrie, veut que cela soit ainsi. Liberté, égalité pour tous, proclame-t-elle. Eh bien! oui, égalité, liberté pour tous ceux qui sont également forts; mais protection envers celui que la nécessité pousse, s'il ne peut recourir à la puissance de l'association, non la coalition ou la lutte entre les intérêts, comme quelques uns nous en donnent le scandaleux tableau, mais au contraire l'association fondée sur l'accord et l'harmonie de tous les intérêts par l'organisation du travail.

Conseil des Prud'hommes.

Présidence de M. BRISSON.

AUDIENCE DU 12 AOUT.

Poncin réclame à Fontaine et Derognat l'annulation d'un solde provenant de ce que ces derniers lui auraient donné une canne de velours dans un temps très-humide, et qu'il l'a rendue au magasin dans un temps très-sec. Fontaine objecte que ledit solde provient d'une différence de mensuration; Poncin, dit-il, n'a pas rendu tout ce qu'il devait rendre. Cette affaire est renvoyée pardevant arbitres.

— Dacier, chef d'atelier, fait comparaître Piquet, ouvrier, pour une coupe de velours façonné sur laquelle le fabricant a fait un rabais de trois fr. par mètre, pour cause de taches d'eau. Piquet objecte que les taches se sont faites par acci-

Les lieux où Pont-Chéri voit surgir, étonné,
L'ombelle aux pâles fleurs du Gnidium veiné;
Où s'exhale à Vassieux, sous l'ombre refroidie,
Le bitume odorant qu'émet la Grimaldie;
Dans quels sillons la Mouche à nos yeux cache encor
La Centaurée apule aux rudes fleurons d'or
Et quelle Ammania, Péplide nuageuse,
Vous découvrit Lavaur dans sa mare fangeuse.
Vous nous diriez aussi pourquoi sur les talus
Qu'élèvent aux Brotteaux nos maîtres absolus,
Sur les digues du Rhône aux pentes verticales,
Apparaissent les fleurs de mes rives natales:
Le poudreux Xeranthème en cylindre arrondi,
L'Echinops azuré comme un ciel du Midi,
Le Sysimbre d'Autriche à silique tordue,
La Népételle, hier des Alpes descendue
Et ce Lepidium rudéral qui jamais
N'eut les propriétés dont le décora Metz.
Est-ce le vent du sud ou la vague orageuse
Qui déposa chez nous leur graine voyageuse,
Ou le sol retourné va-t-il nous rendre enfin
Ces végétaux, mille ans, enfouis dans son sein?
Le temps à cet égard éclaircira nos doutes.
Mais laissons là ces fleurs que nous vous devons toutes.
Ce n'est pas pour jurer et pester contre vous
Que j'ai taillé ma LYRE, — un crayon de deux sous —
Feuilletoniste obscur des quartiers prolétaires,

Je veux vous introduire aujourd'hui sur nos terres
Et, fidèle aux deux plans par mon titre adoptés,
Vous montrer un jardin de nos localités;
Non pas un de ceux-là qui, dans la serre chaude,
Elèvent à grands frais les plantes à la mode,
Mais un de ces jardins comme nous les aimons,
Peuplé d'êtres venus dans nos prés, sur nos monts;
Trente mètres carrés où respirent à l'aise
Des végétaux choisis dans la Flore française,
Bien que pour le beau sexe on y soigne pourtant
Le Dahlia splendide au corymbe éclatant,
Quelques Rosiers mousseux, l'Enothère gentille,
Ce Lichnis dont le front comme un rubis scintille,
Les Zinnias courbés avant leur floraison,
Ces Phlox qu'on voit partout s'introduire à foison,
Les Œillets de Pekin, la Gaillarde vivace,
Le Cobeia grimant aux arbres qu'il enlace,
La vive Balsamine aux élastiques fruits,
La Nyctage qui s'ouvre à la brise des nuits,
Le Myrthe que le soir consulte une amoureuse,
L'insipide abricot, la pêche savoureuse,
La Laitue et l'Oignon que les maris coquets
N'offrent pas à leur femme en guise de bouquets,
Mais qu'il est bon d'avoir sous la main, ce me semble,
Pour les cueillir à deux et les manger ensemble.
Ce que je vous en dis ne me concerne pas,
Car nulle épouse encor n'a dormi dans mes bras;

Mais les seigneurs du lieu qu'à peindre je m'escrime
Sont tous trois en pouvoir de femme légitime,
Et comme ils sont gentils tous les trois, sous le ciel
Coulent encor les jours de la lune de miel.
Quant à moi je ne sais ce que Dieu me destine.
Mais venez! gravissons notre ruche Aventine:
Ne parlons plus d'amour, — ce mot là me fait mal
Et dans la bouche humaine il me semble anormal.
Si vous saviez pourquoi, vous diriez: C'EST INFAME!
J'ai gaspillé, douze ans, les perles de mon âme,
Douze ans, j'ai louvoyé comme un enfant perdu,
Et quand j'ai dit: Amour! rien ne m'a répondu....
Etonnez-vous après si les jours où je fouille
De mon cœur sans parfums l'ulcère ou la dépouille,
Ce mot que l'on profane arrache à mon palais
Le sarcasme strident de François Rabelais....

N'est-ce pas que le soir la montagne rebelle
Aux rayons du soleil qui la pavoise est belle?
Sa couronne de Forts l'écrase, mais Lyon
Peut dormir aujourd'hui comme un tabellion
Lyon peut s'enrichir, la Croix-Rousse travaille...
Seulement quand l'hiver jettera sur la paille
Nos pauvres, s'ils grondaient, eh bien! les artilleurs
Sont là pour imposer silence aux travailleurs.
Saintes précautions!..... Venez, ma tête ardente
Qui médite, la nuit, sur cet enfer du Dante

dent; en retournant la coupe, on fait ordinairement un mouillage pour enlever le duvet qui s'attache aux étoffes de velours, et c'est par cette opération que se sont faites les taches. Il déclare s'en tenir à l'arbitrage, qui avant la comparution des parties, avait établi que la diminution serait supportée par moitié entre Dacier et Piquet. M. le président demande à l'ouvrier s'il a fait ledit mouillage de sa propre volonté; celui-ci déclare qu'il ne l'a fait que par l'avis du chef d'atelier.

Le Conseil maintient l'arbitrage, le rabais sera supporté par égales parts entre les parties.

— Tesseire réclame à Verzier une indemnité pour une pièce que ce dernier lui a fait attendre dix jours sur lesquels il n'en réclame que six; Verzier objecte que Tesseire n'a réellement perdu que quatre journées.

Le Conseil prononce que Verzier comptera à Tesseire la somme de 7 fr. 50 c. pour toute indemnité, plus les frais de citation.

A L'OPPOSITION DYNASTIQUE.

« Nous aurions désiré que l'opposition fût réduite à une centaine de voix; elle en aura environ 180. — C'est beaucoup. Ce n'est pas assez heureusement pour que l'espoir du portefeuille soit au bout. On n'a pas le droit d'aspirer au pouvoir quand on atteint à peine les deux cinquièmes de la Chambre; il importe donc de bien établir cette situation de la minorité, d'une minorité nécessairement impuissante pour l'ambition des hommes, impuissante sur les votes du parlement, et qui sera conduite par la situation même à chercher sa puissance et sa force au dehors.

« Or, on n'agit au dehors que par deux moyens: les idées et les passions que ces idées engendrent. Quelles seront les idées que l'opposition nouvelle voudra faire prévaloir? Quelles sont les passions qui agitent les peuples? Voudrait-on le renfermer éternellement dans le monde des fictions, vivre d'une vie artificielle, fixer exclusivement ses regards sur cette enceinte parlementaire, et oublier qu'il existe une nation? Verrons-nous encore toutes ces discussions sur des à-peu-près, tous ces ménagements cauteleux, ces paroles combinées pour ne pas déplaire, ce contraste éternel entre la vérité qu'on dit tout haut dans un cercle d'amis, et ces hésitations, ces respects, ce mensonge enfin du discours prononcé tout haut.

« L'opposition se souviendra-t-elle qu'il y a une France démocratique par ses instincts, ses idées, ses principes? que de longues luttes et des efforts de géants ont assis la société nouvelle sur des bases que des courants rétrogrades minent sourdement? Saura-t-elle enfin se mettre à la tête de cette opinion publique dont 8,500 votes de Paris ont consacré l'expression solennelle, et qui s'est manifestée sur tous les points de territoire par les cris de joie qui ont salué les élections populaires, par l'indignation ou le morne silence qui ont accompagné le retour des complaisants de M. Guizot et de Pritchard!

« C'est à l'opposition d'y penser, dans son propre intérêt autant que dans l'intérêt de la patrie. La pente où nous sommes est fatale. Chacun a le sentiment secret de ces événements critiques dont la menace est partout. » (Le National.)

Le résultat des élections en France est ainsi apprécié par le *Libéral Belge*:

La politique égoïste qui livre la France, non à l'anglais, mais, ce qui est cent fois pire, au juif, à l'agiotage, va continuer de plus belle ses scandaleux trafics. Les chemins de fer à l'état de projet ont été une mine d'or, cette mine d'or a été livrée aux agioteurs qui, sans bourse délier, ont réalisé millions sur millions; maintenant que la plupart de ces chemins offriraient, pour être réalisés, des difficultés sérieuses d'exécution, nous devons nous attendre à voir ces mendiants millionnaires se présenter à la porte du palais législatif, le chapeau à la main, et demander qu'on reprenne leurs concessions; — orange dont ils ont exprimé le suc et n'ont laissé que l'écorce, — et qu'en leur rendant leur cautionnement, on les tienne quittes de leurs engagements; et soyez certains que la majorité conservatrice, leur complice, ne leur

A besoin de calmer ses intimes douleurs
Par une gaité folle ou l'étude des fleurs.
Vite, dépêchons-nous; la cervelle me brûle...
Voici de notre Eden l'autre ou le vestibule.
C'est un vrai casse-coul Prenez garde, en chemin,
De vous rompre les os, ou donnez-moi la main.
M'est avis qu'Enéas cherchant son père tendre
Par un sentier pareil aux enfers dut descendre;
Qu'en pensez-vous? L'Averne aux méphitiques eaux
Exhalait-il les gaz infects de ces ruisseaux?
Moi qui, six fois le jour, viens par cette antichambre,
Je tremble à chaque pas de m'y luxer un membre
Et de voir le Cerbère assis sur ces volets
Croquer, à belles dents, mes débris de mollets.

Mais qu'importe! avançons. Est-ce la route aisée
Qui, par des champs fleuris, conduit à l'Élysée?
Non, Maître, c'est la route obscure, âpre aux orteils,
Où l'on marche vingt ans sans trouver de soleils.
L'homme qui veut monter un jour sur l'Hypogriphe
Doit rouler ici-bas sa pierre de Sisyphe,
Provoquer, enchaîner les obstacles vaincus
Et descendre vingt fois dans l'autre de Cacus.
Nous n'aurons pas besoin d'avoir l'âme aussi forte.
Le jour luit, et Rollet vous attend sur la porte.
Vous connaissez Rollet; la Flore de Lyon

refusera ni la résiliation de leurs contrats, ni la restitution de leurs cautionnements.

On prétend que c'est Louis-Philippe qui règne en France; erreur: nous ne connaissons à la France qu'un roi et qu'un Dieu, le veau d'or, dont les juifs sont à la fois les ministres et les grands prêtres. Or, pour détruire cette royauté sacrilège, il faudra autre chose, nous le craignons fort, le jeu innocent des soit-disant institutions représentatives.

CHRONIQUE.

CAISSE D'ÉPARGNE.

Dimanche 9 août, la Caisse d'épargne de la Croix-Rousse a reçu 3,480 fr. de 22 déposants; elle a remboursé 1,770 fr. 41 c. à 10 déposants. Trois nouveaux livrets ont été délivrés.

Le dimanche 2 août, elle a reçu 3,000 fr. de 24 déposants; elle a remboursé 16,315 fr. 50 c. à 14 déposants. Trois nouveaux livrets ont été délivrés.

On nous écrit d'Italie:

« Soies. Turin, 27 juillet. Les affaires sont languissantes, parce qu'on attend le résultat de la foire de Beaucaire, qui réglera la marche du commerce des soies pour les premiers mois de la campagne.

Milan, 24 juillet. La position de notre marché se montre chaque jour plus simple; les vieilles soies sont généralement délaissées, surtout celles inférieures, et l'on préfère les nouvelles que l'on trouve bien meilleures. On a cependant fait quelques ventes en grèges de bonnes filatures. Les affaires sont assez actives sur les ouvrées. Il y a du calme à Lyon, parce que les fabricants attendent les nouvelles de Beaucaire, qui paraît être très-animée.

Naples, 18 juillet. Notre seconde récolte de soie se réduit à peu de chose à cause des chaleurs extraordinaires que nous avons; nos récoltes seront donc très-médiocres comme en Calabrie et en Sicile. L'avenir de cet article est plutôt favorable à l'augmentation qu'à la baisse des prix. »

CONSEIL MUNICIPAL DE LA CROIX-ROUSSE.

Sous la convocation et la présidence de M. CLAPISSON, adjoint, remplissant par délégation les fonctions de Maire.

Séance du 22 Juillet 1846.

Sont présents :

MM. Blanchard, adjoint, Collon (J.-P.), Rejanin, Martinon, Cusin, Collon (J.-J.), Dufêtre, Bastide, Boussuge, Simonnet, Gigodot, Rousset, Navier, Couturier, Hoffet, Boumiols, Montanier et Chappelle; MM. Rey et Cabias, se font excuser pour cause de maladie; absents sans justification, MM. Berger, Jantet, Lambert-Morel.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Préfet, par laquelle ce magistrat prie M. le Maire de faire délibérer le Conseil municipal, sur la conversion en taxe au poids, des droits d'octroi actuellement perçus par tête sur les bestiaux de toute espèce, conformément à la loi du 10 mai dernier. M. le Préfet croit devoir prévenir que d'après des instructions récentes, la conversion doit s'appliquer, comme la loi d'ailleurs l'indique, à tous les animaux de boucherie sans exception, et qu'elle doit par conséquent comprendre indépendamment des bœufs, vaches, vaux, moutons, les porcs, agneaux, chevreaux, etc., etc., portés au tarif de l'octroi.

Cette lecture est suivie d'un rapport de M. le Maire sur le même objet.

Plusieurs membres du Conseil ayant demandé le renvoi à une commission, il est procédé à sa nomination; elle se compose de MM. Gigodot, Boussuge, Collon (J.-J.), Simonnet et Chappelle.

M. le Maire présente à la discussion du Conseil un projet d'établissement de banquettes et de cinq canaux sur le cours d'Herbouville, projet dont il a été déjà question dans d'autres séances; toutefois, commençant par la lecture d'un rapport écrit.

M. le Maire propose ensuite de voter immédiatement la

Du Jonc *tenageia* lui doit l'invention.
C'est lui qui le premier surprit à Charbonnière
Le Lotier très-aigu rampant dans une ornière;
A la plaine de Roy qu'on respectait encor,
La Géoglosse verte et la Clavaire d'or :
A St-Clair, dans un tronc mort comme le génie,
L'Hydne dont vous voulez faire une Solénie,
Et l'Epipactis poupre aux senteurs de moka
Que des vierges foulaient en dansant la polka.
Rollet! c'est le Jussieu de céans! Sa houlette
Du sol, tous les matins, vient faire la toilette.
Aussi vous chercheriez en vain dans son carré
Le mouron des oiseaux au pétale échanuré,
Le Liseron des champs, l'Euphorbe vénéneuse,
Du sombre Datura la feuille empoisonneuse,
Le Sénéçon doré qu'aime l'oiseau chanteur
Et l'éternelle croix de la bourse à pasteur.
Tout est banni. Pour moi seulement il réserve
Ces deux Anagallis qu'il faudra que j'observe :
L'un du céleste azur aime à se revêtir,
L'autre a teint son manteau dans la pourpre de Tyr.
Decandolle en a fait deux espèces, peut-être
Se sera-t-il trompé, bien qu'il soit notre maître.

Mais si, de son jardin, Rollet chasse avec soin
Ces plantes que partout on récolte au besoin,

somme de 9,000 fr. montant du tiers environ de la totalité de la dépense, espérant que le Gouvernement interviendra pour les deux autres tiers.

MM. Gigodot, Martinon, Rejanin discutent successivement sur le chiffre proposé.

M. Chappelle fait observer qu'avant d'entrer plus avant dans la discussion, il y aurait convenance d'adresser au Gouvernement la demande de mettre à la charge de l'Etat, l'intégralité de cette dépense.

M. Simonnet repousse cette opinion, et croit préférable de rester dans la forme de la proposition de M. le Maire.

M. Rejanin propose d'établir aussi un canal sur le quai de Serin, près la barrière, et après avoir développé ses motifs, il demande le renvoi du tout à une commission.

M. Navier demande si le canal de l'impasse St-Clair est compris dans les cinq canaux portés au projet; s'il en était ainsi, il croit que cette dépense serait tout-à-fait inutile; car si ce canal est insuffisant aujourd'hui, il satisfera tel qu'il est à tous les besoins de cette localité quand les autres canaux seront établis. M. le Maire manquant de documents pour répondre quant à présent à M. Navier, lui donnera les informations qu'il demande dans une prochaine séance. M. Rejanin insiste pour la nomination d'une commission; cette proposition étant appuyée, on approuve le renvoi à la commission des plans.

Il est donné lecture d'une demande adressée à M. le Préfet, par le sieur Vondière, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'actionner la ville de la Croix-Rousse en paiement de la somme de 180 fr., pour trois termes de location qui lui sont dus pour le logement d'une pompe à incendie.

M. le Maire explique au Conseil que si la location n'a pas été payée au réclamant, le tort ne peut en être attribué qu'à lui seul, qui a constamment refusé de fournir à ses frais la quittance timbrée, à laquelle l'assujettit une délibération.

Après une courte discussion, le Conseil est d'avis unanime que M. le Maire fasse faire un acte d'offre au réclamant, et en cas de refus de ce dernier, consigner la somme qui lui est due en attendant qu'il lui plaise de la recevoir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

FAITS DIVERS.

HORRIBLE ASSASSINAT. — Un événement affreux arrivé dans la matinée du 27 juillet dernier, à Alger, a jeté le deuil et l'effroi au sein d'une honorable famille, frappée dans toutes ses affections par la perte d'un de ses membres lâchement assassiné.

Mlle. Hubert, fille de M. le commandant-major de la place, était à cette heure dans sa chambre à coucher, en compagnie de la demoiselle Marie Lebatue, lorsque le nommé Louis Nérat, zouave au 3^e bataillon, 9^e compagnie, se présenta à la porte de son appartement et tenta de s'y introduire. En ce moment, Mlle. Hubert ayant entr'ouvert sa porte, Nérat saisit cet instant pour lui tirer à bout portant un coup de pistolet dont la balle, en lui traversant la tête, alla frapper, en s'aplatissant, un des arceaux du plafond, où elle laissa une trace sanglante; repoussée par le choc, elle vint ricocher jusque près du lit de la victime. Tombée sur le coup, Mlle. Hubert n'a pas survécu une minute. L'assassin, non content de ce crime atroce, menaça immédiatement la demoiselle Lebatue de recharger son arme et de lui faire subir le même sort. Cette jeune fille, éperdue, lutta un instant avec ce misérable, et ne devait pas tarder à succomber quand, par bonheur, un des garçons du café de la Bourse, le nommé Guillaume, attiré par les cris du domestique du commandant, enfonça à coups de pied la porte de la chambre où se passait cette scène épouvantable, et s'élança sur le meurtrier, qui ne fit aucune résistance. La surveillance exercée sur ce scélérat n'étant pas assez active, il en profita pour s'échapper par un corridor qui se trouve près de l'escalier, escalada un mur un peu élevé donnant sur le rempart, dont il franchit le parapet, et, se laissant glisser, la face vers la muraille, s'aïda des mains pour descendre jusqu'à un ouvrage formant saillie, où ses pieds ayant heurté violemment, le choc qu'il en éprouva le fit chanceler. Il fut alors lancé dans l'espace et tomba sur le côté droit, près des batteries élevées au pied du

Voyez de quel amour sa tendresse environne
L'Echinops *épineux* des campagnes de Bone;
Voyez comme son œil regarde s'entr'ouvrir
La Cuppidone *bleue* un peu lente à fleurir;
Comme le sang plus chaud lui court dans chaque veine,
S'il vous montre du doigt le Sucre de Ravenne,
Le Scolyme *espagnol*, l'odorant Psoralier
Que les champs de Feizin paraissent oublier,
La Centaurée éclose auprès de Salamanque,
Sa sœur, la *maculée*, où nul fleuron ne manque,
L'Arachis dont l'ovaire a cherché, pour mûrir,
L'obscurité du sol qui n'ose le pourrir.
Et cet Hippocrepis aux siliques nombreuses
Que rongent d'un fraisier les racines fibreuses.
Rollet! il a veillé comme on veille un enfant
Ce pied de Martynie aux trompes d'éléphant.
Pourquoi? Je n'en sais rien. Mais, d'un respect sans bornes,
Il honore ce fruit qui se fend en deux cornes.
Quant à moi qui, le soir, frissonne à son aspect,
Bien que je sois garçon, je le trouve suspect.
J'aime mieux respirer les suaves haleines
Qu'exhalent, à la nuit, les tièdes Marjolaines,
Ou voir étinceler, comme un roi d'Orient,
De ce Tigridia le front luxuriant.
J'aime mieux voir courir cette flave Nonée
Dont la corolle est morte et la tige fanée,

rapart, et se trouva dès lors en la puissance d'un factionnaire des éclaireurs de la milice, placé à la garde des pièces. Cet homme, qui s'était avancé pour fuir, plutôt que pour se suicider, dans un vide de plus de 15 mètres de profondeur, bien qu'il ait eu, lors de sa chute, l'avant-bras droit horriblement brisé, a montré une énergie sauvage que rien ne saurait exprimer. Transporté par les soins de M. le commissaire en chef de la police au commissariat central, pour y être interrogé, et pansé par M. le docteur Boudichon, qui posa le premier appareil, il a été trouvé porteur de la bague du pistolet d'arçon qui lui a servi à commettre le crime et de plusieurs cartouches. Il a été de là transporté à l'hôpital militaire du Dey. Il est mort dans la soirée.

MORALE CIVILISÉE. — La moralité de notre siècle n'est pas douteuse. Le fait suivant en est une nouvelle preuve. On lit à la quatrième page d'un journal : un marchand, établi depuis vingt-six ans, demande à faire un emprunt de 2,000 fr.; sa position offre toute sécurité, car son père est très-âgé et propriétaire de plusieurs maisons à Paris.

BONNE FOI COMMERCIALE. — Un de nos confrères a déjà appelé l'attention de la police sur la mauvaise qualité du pain et sur le peu de régularité de son poids. Sous ce dernier rapport, certains boulangers de notre ville se sont presque mis à l'abri du reproche, mais c'est au moyen d'un procédé qui ne fait qu'aggraver les premiers motifs du blâme; en effet, ils ne parviennent à conserver au pain la presque totalité du poids voulu, qu'en ne le laissant cuire qu'aux trois-quarts. Le pain de seconde qualité est celui sur lequel pèse plus particulièrement cette fraude, et cependant combien de malheureux qui n'ont pas le moyen de se procurer d'autre nourriture!

Nous savons qu'un grand nombre de procès-verbaux ont été faits à ce sujet, mais le public attend depuis longtemps et avec une vive impatience la solution de ce problème de l'existence d'une forte partie de notre population. (*La Province*).

TENTATIVE D'ÉVASION. — Dans la nuit du 3 au 4 août, une tentative d'évasion des plus audacieuses, a eu lieu dans la maison d'arrêt de Roanne (Loire). Henry Pichon, forçat libéré, arrêté depuis quelques jours, était au cachot. Pensant que cette pièce, devait se trouver en face d'un puits existant dans une cour voisine, après un travail qu'il est impossible de comprendre, il était parvenu à trouver au-dessous du mur, un passage qui allait directement aboutir dans ce puits; et il s'y était acheminé muni d'une tresse de paille de 8 mètres de longueur, qu'il avait fabriquée avec la paille de son cachot. Un crochet en fer adapté à cette tresse devait faciliter l'escalade du mur de clôture de la prison, opération qui aurait duré moins d'un quart-d'heure; mais il échoua par la vigilance d'un gardien plus matinal que les autres, qui aperçut Pichon et l'arrêta. (*La Province*).

AFFREUSE IMPRUDENCE. — Il vient d'arriver, à Regnéville, un accident affreux, qui devra servir d'avertissement aux habitants des campagnes. Une jeune fille, qui n'avait que douze ans, Anastasie Dubosq, allait conduire sa vache aux champs, vers cinq heures du matin; elle menait habituellement cette bête au moyen d'une corde qu'elle lui passait aux cornes, et qu'elle s'attachait ensuite autour du corps pour mieux la contenir. On présume que la vache a eu peur et a pris la fuite; elle a évidemment enlevé cette malheureuse enfant, et l'a entraînée dans un chemin raboteux et sur des pierres qui lui ont labouré la tête d'une manière horrible. Quand on a trouvé Anastasie Dubosq, elle offrait le plus triste spectacle; elle respirait à peine; on s'empessa de couper la corde qui lui serrait le corps. Elle n'avait plus une figure humaine, et le sang lui sortait par la bouche et les oreilles. Il y avait des traces de sang tout le long du trajet qu'elle avait parcouru, et l'on y revoyait, ici ses sabots, là sa coiffe, plus loin un couteau, ailleurs un morceau de pain. Elle a rendu presque immédiatement le dernier soupir.

Foire de Beaucaire. — Voici les renseignements recueillis sur la marche de la foire depuis vendredi dernier 24 :

La lenteur qui s'est fait remarquer dès le début de la foire, pour la vente des articles de rouennerie, tissus, etc., s'est maintenue avec une certaine persévérance dont on peut faire

Ou les Ipomeas, de leur cloche d'azur,
Pavoiser le treillis de ce réduit obscur.
La Veuve me déplaît : j'aime mieux la Succise
Dont un diable a mordu la racine surprise,
La Nigelle apportée en nos frileux climats
Par un vent qui soufflait des rives de Damas,
Le pâle Diplotaxe à feuille de roquette,
L'Adonis flammea, votre auguste conquête
Et trente végétaux superbes à nos yeux
Mais dont le catalogue est assez ennuyeux.
Ne touchez pas ces fleurs! Celles-ci m'appartiennent.
C'est pour mes souvenirs qu'en ces lieux elles viennent.
Sur les versants pierreux d'un coteau Cévenol
Mes mains ont arraché cet Asphodèle au sol;
J'ai cueilli ce Buphtalme un jour qu'à Maguelonne
La trombe amoncelait le nuage en colonne,
Que la mer, déferlant sur la plage à grands flots,
De ce frère Coris inondait les grelots
Et semblait disputer aux dunes sablonneuses
De cet Eryngium les feuilles épineuses.
Le vent du sud criait dans ce beau Tamaris,
Cet Ephédre pleurait ses rameaux en débris
Et moi j'osai ravir à la vague insultante,
De ce Pancratium la blanche et molle tente.
Je maudissais la mer! et cependant mon Dieu!
Je l'aime cette mer plus que mon premier vœu.

remonter la cause à la gêne occasionnée par le défaut de manque de blé dans une grande partie du midi, et par les craintes qu'inspire la récolte des vins, sérieusement compromise par les orages qui ont éclaté sur notre territoire. Le malaise qui affecte les articles de rouennerie s'est étendu sur les draps, les velours, les dentelles, la broderie, la rubannerie. Nous apprenons cependant avec plaisir que la rouennerie et la draperie se sont un peu relevées dans la journée du 25.

Un fait important mérite d'être constaté à l'endroit des fers. Ces articles qui, depuis l'année dernière, ont été en hausse, suivent la même impulsion en 1846; ils se sont vendus 27 f. les 100 kil. en 1845; ils ont été cotés à 37 f. le 25 juillet. — L'horlogerie en gros s'écoule facilement et avec bénéfice. — La mercerie et la quincaillerie sont dans de bonnes conditions de vente; on s'était borné jusqu'à ce jour à traiter sur la place de Beaucaire les soies de 3^e qualité, elles se vendaient avec assez de succès; les négociants ont essayé de mettre en vente des qualités supérieures; on pense que la vente de ces articles laissera beaucoup à désirer. Il existe sur la place de fortes parties de soies vieilles provenant de reliquats de l'année dernière; il est à craindre que l'écoulement de ces soies éprouve quelques difficultés. — A partir du 24, les cuirs ont pris un développement qui permet d'espérer un bon résultat en fin de foire. Les laines, la bonneterie marchent avec lenteur; on espère toutefois que ces articles suivront l'impulsion qui a été donnée depuis deux jours à plusieurs produits importants. — Les nouveautés suivent l'heureuse impulsion qui a été donnée à ces articles dès l'ouverture de la foire. Les ventes s'effectuent avec facilité, à de bons prix.

En résumé, les craintes qu'on avait conçues il y a quelques jours, ne se sont pas réalisées. — La foire de 1846, nous aimons à l'espérer, aura peu de chose à envier à celle de 1845. La balance des bénéfices et des mécomptes pourra être établie avec un équilibre satisfaisant.

Il nous reste à ajouter que le nombre des voyageurs sur le chemin de fer a été, en général, très-considérable, et qu'on n'évalue pas à moins de 10,000 celui des personnes qui ont parcouru, dimanche dernier, les voies de fer qui séparent Beaucaire de Nismes et de Montpellier.

(*Courrier du Gard*).

ANNONCES.

EN VENTE

Chez Dorier, libraire, quai des Célestins, 54, et au Dépôt des ouvrages de l'École sociétaire, rue du Commerce, n. 26, au 2^e.

Le volume pris rue de Seine, 10: 30 CENT. Et franco., 35 cent.
Les douze volumes pris rue de Seine, 10: 3 FRANCS. Et franco 3 fr. 80.

PUBLICATIONS A TRES BAS PRIX.

Pour servir à la propagation de la Théorie de Fourier.

EXPOSITION ABRÉGÉE DU SYSTÈME PHALANSTÉRIEN, (Où ne sont pas comprises les ÉTUDES SUR LA DESTINÉE SOCIALE) par Victor Considérant.

Troisième édition, quatrième tirage—Un volume grand in-32 compacte.

TABLES DES MATIÈRES. — Dialogue entre un Phalanstérien et le premier venu. — Position du problème social. — Solution économique du problème social. — Organisation du travail et de la commune sociétaire. — Effets harmoniques de l'organisation sociétaire. — *Épilogue*.

PRÉCIS DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL, (Extrait de l'Organisation du travail et l'association) par Mathieu Briancourt.

Deuxième édition. — Un volume grand in-32 compacte.

TABLES DES MATIÈRES. — Avant-propos. — PREMIÈRE PARTIE; Le travail anarchique; critique des conditions actuelles de l'industrie. — DEUXIÈME PARTIE; Le travail organisé; constitution de l'industrie exercée sous le régime de l'association. — LE RETOUR.

En remettant 3 francs au bureau de la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de

Combien de fois cédant aux erreurs d'un long rêve,
Bercé par le soupir des ondes sur la grève
J'ai suivi du regard cette nappe d'azur
Étalant sa magie aux feux d'un soleil pur!
J'aimais à contempler ces escadrons d'écume,
La voile du pêcheur qui blanchit dans la brume,
Le sillage des briks, le vol du goéland
Et ce vaste horizon, portique étincelant,
Où le ciel abaissé de sa hauteur profonde
Paraît dans le lointain se mêler avec l'onde.
Et quand le jour fuyait, sur ce riant tableau,
L'ombre silencieuse étendait son manteau;
Par bandes, accourus des mers les plus sauvages,
Les Dauphins égayaient l'écho de ces rivages,
Traçaient en se jouant de lumineux sillons,
Ou vomissaient les flots en brillants tourbillons.
Les yoles vogaient et des langues de flamme
Roulaient sous l'aviron qui divisait la lame,
Et si les vents froissaient ses replis onduleux
La mer échevelée étincelait de feux.

Une fois j'osai dire à notre brisé amère:
Donne-moi le génie et les destins d'Homère.....

Ainsi, vous le voyez, ces fleurs là sont à moi;

Seine, 10, on peut choisir un assortiment de 12 exemplaires des deux ouvrages ci-dessus. — En envoyant FRANCO 3 fr. 80 c. à la même librairie, on reçoit aussi FRANCO 12 exemplaires au choix.

LES JUIFS

ROIS DE L'ÉPOQUE,

HISTOIRE DE LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE,

Par A. TOUSSENET.

[Prix broché : 5 fr.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL,

PAR F. CANTAGREL.

Deuxième édition, entièrement revue par l'Auteur.

Prix : 4 fr.

Un volume in-12 de près de trois cents pages, contenant la matière d'un fort volume in-8^o.

Prix : 1 fr. 50 c.; par la poste, 2 francs.

LA GRÈVE DES CHARPENTIERS

ÉPISE DE LA CRISE SOCIALE DE L'ÉPOQUE.

par JULIEN BLANC.

Le Catalogue raisonné des livres de L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE, se distribue gratuitement, rue de Seine, 10. — Il est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande franco.

MASSON, CORDIER,

Grande-Côte, 62, Lyon.

Arcades d'un mèt. 50 c. à 9 fr. les 4,000
— d'un mèt. 66 c. à 10 fr. les 4,000 } première qualité.
— d'un mèt. 85 c. à 11 fr. les 4,000 }
— de deux mètres à 13 fr. les 4,000 }
Collets à 75 centimes le cent. (34-0)

ATELIER DE TROIS MÉTIERS à vendre en totalité ou en partie, ustensiles de divers largeurs et comptes de mécaniques, le tout presque neuf; environ 6,000 plombs de 9 deniers, et 15,000 plombs de 6 deniers, le tout garni à neuf.

S'adresser rue des Fantasques, n. 19, au 4^{me}; et appartement de trois pièces sur le devant à louer de suite ou à la Noël. (40-2)

Le gérant, BRUNET.

LA CROIX-ROUSSE. — IMPRIMERIE DE TH. LÉPAGNEZ.

Chacune, dans mon cœur, éveille un long émoi.
Toutes font voyager mon âme rajeunie
Sous le ciel bien-aimé de mon Occitanie,
Et leur groupe indigène évoque pour moi seul
Les plus purs de mes jours couchés dans un linceul.
Enfant, sur les genoux de ma mère adorée
J'assouplis l'Aphyllanthe en guirlande azurée,
Puis, je la déposai, comme un triomphateur,
Sur son front rayonnant d'amour et de bonheur.
Cent baisers, comme en donne une lèvres de mère,
Me payaient ces festons, diadème éphémère,
Et quand sa bouche humide allait se reposer,
La mienne lui rendait jusqu'au dernier baiser.
Ma mère!... Elle n'est plus!... Et depuis lors personne
N'a vu mes doigts tresser l'Aphyllanthe en couronne;
Nulle femme, ici-bas, ne m'a vu lui montrer
Cette fleur dont l'azur triste me fait pleurer.
Rollet qui, l'œil pensif, écoute mes paroles,
Lui-même n'oserait toucher à ses corolles,
Car il sait que l'amour d'une mère est pour nous
Le plus beau souvenir et le plus saint de tous.

CLÉOPHAS.

(La suite au mois prochain).